

Dans le cadre du renforcement des effectifs du Département Surveillance des Systèmes et Moyens de Paiement et Inclusion Financière, Bank Al-Maghrib recrute :

1 Chargé de la surveillance des moyens de paiement **(Poste basé à Rabat)**

Mission :

Rattaché(e) au Département Surveillance des Systèmes et Moyens de Paiement et Inclusion Financière, votre mission consiste à contribuer à la modernisation, au développement et à la sécurisation des moyens de paiement scripturaux.

Activités et responsabilités principales :

- Participer à la mise en place des référentiels de sécurité pour chaque catégorie de moyen de paiement ;
- Participer à la réforme des textes juridiques et réglementaires régissant les moyens de paiement scripturaux ;
- Elaborer différentes études sur les moyens de paiement scripturaux ;
- Elaborer des statistiques sur les moyens de paiement échangés et assure leur diffusion ;
- Entretenir des relations avec les organismes nationaux et internationaux concernés par les questions susvisées.

Qualifications :

Titulaire d'un bac+5 (de préférence grande école de commerce ou d'ingénieurs), vous justifiez d'une expérience de 3 ans ou plus dans le secteur financier ou bancaire ou en tant que consultant sur des questions similaires.

Compétences :

- Maîtrise de l'environnement financier et bancaire;
- Très bonne connaissance des moyens et systèmes de paiement ;
- Excellentes capacités de communication écrite et orale ;
- Très bonnes capacités de recherche et d'étude ;
- Maîtrise de l'anglais fortement souhaitable ;
- Aisance relationnelle.

- Les candidats intéressés, doivent obligatoirement remplir le formulaire de recrutement ouvert pour ce poste et disponible sur notre site web www.bkam.ma dans la rubrique « offres de recrutement », et ce, avant la date limite de dépôt de candidature mentionnée ci-dessus.
- Les candidats, dont les dossiers seront retenus lors de la phase de présélection, seront informés de la date et du lieu de l'entretien par mail.
- Les candidats doivent être de nationalité marocaine et âgés de moins de 40 ans.